

## Les réseaux secondaires : la Cour et la Ville

Le souci de l'élection pontificale ne se cantonnait pas aux murs de la Sixtine et aux seuls cardinaux. La portée internationale du conclave et sa priorité au cœur des préoccupations diplomatiques des États catholiques ne doivent pas occulter son impact urbain. Rome était la première concernée par l'élection de celui qui est aussi son évêque et son seigneur<sup>412</sup>. En outre, l'installation de la Papauté dans la Ville avait depuis longtemps produit un phénomène d'attractivité, à échelle internationale, qui encourageait du même coup la présence permanente à Rome des officiers et dignitaires de la Curie et de la Cour pontificale, ainsi que la résidence des grandes familles aristocratiques d'origine romaine ou italienne. Cette attraction, le dynamisme social et culturel qui s'ensuivit et la complexe imbrication des liens entre la Cour pontificale et la Ville, exigeaient de l'ambassadeur une sérieuse maîtrise des particularismes sociaux locaux – imprégnés par la « romanité » post-tridentine<sup>413</sup> – afin de pouvoir y édifier un « parti français ». Récemment analysée sous le prisme de l'histoire sociale par John Hunt, la Rome du XVII<sup>e</sup> siècle apparaissait comme « une ville hiérarchiquement complexe avec de nombreux nœuds de groupes de pouvoir qui travaillaient avec le pape, et parfois se heurtaient à lui »<sup>414</sup>. L'Espagne avait depuis longtemps intégré cette tactique de fidélisation des élites curiales et urbaines. Sa domination territoriale en Italie avait été déterminante à cet égard. La « conquête » française de Rome, à partir du règne d'Henri IV, avait non seulement favorisé l'apparition d'un important groupe francophile, mais entraîna aussi « l'Urbanisation » du conflit franco-espagnol, comme le releva l'observateur flamand Theodorus Ameyden : « Le peuple de Rome est constamment divisé entre les factions espagnole et française »<sup>415</sup>. Cette transposition romaine de l'opposition entre les deux Couronnes était une raison de plus pour l'ambassadeur de veiller à la structuration et à la fidélisation des réseaux francophiles de la capitale pontificale, et de s'appuyer sur eux pour maîtriser avec plus d'efficacité l'épisode conclavaire.

---

<sup>412</sup> Le premier titre du pape est celui d'évêque de Rome, en tant que successeur de l'Apôtre Pierre.

<sup>413</sup> Sylvio Hermann de Franceschi identifiait ainsi la romanité : « La *romanitas* du catholicisme posttridentin s'exprimait par la construction d'une capitale de Chrétienté conçue comme *Weltbühne*, soit emblème sacré de triomphante centralité. » L'auteur soulignait notamment, à la suite d'Alphonse Dupront, que cette romanité se matérialisait dans une « réalité spatiale » remodelée par l'architecture baroque. Voir Hermann de Franceschi (Sylvio), « Bruno Neveu et la romanité. Sources historiographiques et méthode », *Chrétiens et sociétés*, n°14 (2007), URL : <http://chretiensocietes.revue.org/215> [Dernière consultation le 20 juillet 2017].

<sup>414</sup> « Nevertheless, Rome was a hierarchically complex city with numerous nodes of power groups that worked with and sometimes clashed with the pope. » Hunt, *The Vacant See, op. cit.*, p. 6.

<sup>415</sup> « The people of Rome are constantly divided into Spanish and French factions. » Cité in Visceglia, « Factions in the Sacred College », art. cit., p. 104. Theodorus Ameyden (1586-1656), poète et avocat flamand, fut avocat auprès de la Daterie apostolique et défenseur des droits de la Couronne d'Espagne à Rome.

## Les notabilités romaines, entre mercenarisme et francophilie

Le vieux patriciat romain avait été progressivement domestiqué par la Papauté, qui donna un dernier coup d'autorité au XVI<sup>e</sup> siècle, en instaurant un absolutisme pontifical<sup>416</sup>. Les papes avaient réussi à imposer leur autorité dans l'espace politique romain « à travers la transformation de seigneurs féodaux récalcitrants en nobles de cour apprivoisés »<sup>417</sup>. Les vieux clans aristocratiques – les plus connus étant les Colonna, les Orsini et les Savelli – avaient dominé la Rome médiévale et fourni à l'Église plusieurs papes et cardinaux. En raison du prestige de ces antiques maisons, les papes modernes ont voulu conserver leur fidélité par la distribution de postes honorifiques – les Savelli exerçaient ainsi la charge héréditaire de « Maréchal de la sainte Église et gardien perpétuel du conclave »<sup>418</sup> – et en désignant régulièrement des cardinaux parmi leurs membres<sup>419</sup>. À ces vieilles dynasties romaines s'ajoutèrent, au fil des siècles, diverses familles italiennes qui, en donnant un pape à l'Église, avaient réussi à s'installer durablement à Rome. Les Médicis de Florence, qui avaient fait élire trois papes entre 1513 et 1605<sup>420</sup>, avaient conservé un pied dans la Ville. Nous trouvons aussi, entre autres grandes maisons, les Aldobrandini de Florence (Clément VIII, pape de 1592 à 1605), les Borghese de Sienne (Paul V, pape de 1605 à 1621), les Barberini de Florence (Urbain VIII, pape de 1623 à 1644) et les Chigi de Sienne (Alexandre VII, pape de 1655 à 1667)<sup>421</sup>. Les jeux d'alliances matrimoniales encouragés par les papes avaient permis de nouer des liens solides entre ces prestigieuses familles. En 1627, Taddeo Barberini, neveu d'Urbain VIII, créé prince de Palestrina et préfet de Rome, épousa la princesse Anne Colonna, fille du duc de Palliano, grand connétable du royaume de Naples. En 1647, Camillo Pamphilj, ancien cardinal-neveu d'Innocent X, épousa Olimpia Aldobrandini, princesse de Rossano, arrière-petite-nièce de Clément VIII.

Les grands barons n'avaient plus aucune influence directe sur le jeu électoral depuis la constitution de Grégoire X (1270), qui imposa le conclave comme forme définitive de l'élection pontificale, pour mettre fin la pression constante des pouvoirs laïques locaux ou étrangers. Malgré tout, ils tentèrent d'employer l'éphémère liberté qui leur était accordée par la vacance pour jouer une part active dans les négociations. Les patriciens disposaient ainsi du privilège de visiter les cardinaux, à l'instar des ambassadeurs, pour rendre leurs hommages avant la fermeture des portes du conclave. Cette coutume fut relevée par Saint-Chamond, lors de la congrégation du 3 août

---

<sup>416</sup> Voir Hunt, *The Vacant See, op. cit.*, p. 5.

<sup>417</sup> « [...] popes had claimed the largest share of political and ceremonial space in the city through the transformation of recalcitrant feudal lords into tamed court nobles [...] » *Ibid.*, p. 26.

<sup>418</sup> Le Maréchal-gardien était chargé d'assurer la protection des accès au conclave et contrôlait personnellement la communication entre les cardinaux et l'extérieur.

<sup>419</sup> Entre les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle, furent créés cardinaux quatre Colonna, quatre Orsini et cinq Savelli.

<sup>420</sup> Giovanni de Médicis *alias* Léon X (1513-1521), Giulio de Médicis *alias* Clément VII (1523-1534) et Alessandro de Médicis *alias* Léon XI (1605).

<sup>421</sup> Voir Hunt, *The Vacant See, op. cit.*, p. 9.

1644 : « Les chefs des maisons Colonne et Ursins ont ce privilège d'estre receus à l'audience du Sacré Collège pour y offrir leurs services et, au dernier conclave<sup>422</sup>, tous les autres barons de Rome, et sous ce nom sont compris les Marquis, les Comtes et toutes les personnes de qualité, y allèrent rendre le mesme devoir, faisans porter la parole par le plus ancien d'entr'eux »<sup>423</sup>. Cette innovation du conclave de 1623 fut contestée en 1644 par les Colonna et les Orsini – deux familles d'obédience espagnole – désireux d'affirmer leur préséance. Ils finirent par boycotter l'audience lorsque l'ambassadeur français convainquit le Sacré-Collège d'y admettre les autres barons<sup>424</sup>. En outre, en dépit des normes édictées par Grégoire XV, il leur fut concédé de pouvoir accéder régulièrement à la *rota* pour échanger avec des cardinaux parents ou amis<sup>425</sup>. Ainsi, le connétable Colonna était en relations régulières avec son frère cardinal. Une relation du conclave de 1644 relatait l'épisode d'une visite nocturne du connétable au palais Pamphilj, suite à une audience avec son frère : « [...] le Connestable Colonna, estant adverty par son frère, ala le mercredy au soir à 3 heures de nuit à la maison de Pamphilio, pour faire part à Madame Olimpia<sup>426</sup> et à son fils de l'estat du conclave, luy offrant sa maison et sa personne, et l'assurance de la coopération du Car[dina] son frère »<sup>427</sup>.

En raison de l'intimité des liens, familiaux ou professionnels, qui unissaient les barons romains à la hiérarchie curiale, les ambassadeurs des puissances étrangères étaient invités à établir avec eux des rapports solides. À travers leur fonction représentative, ils avaient tout à gagner en cherchant à les impressionner, par le faste des fêtes organisées par l'ambassade, pour en gagner un bon nombre à leur Couronne. Pour fidéliser les patriciens romains, l'offrande de pensions et de distinctions était le moyen le plus efficace. En juillet 1644, Saint-Chamond évoquait à Brienne une enquête sur « les preuves de la religion, vie et mœurs, aage et noblesse de Monsieur le Prince de Carbognane »<sup>428</sup> en vue de lui accorder l'ordre du Saint-Esprit, première distinction du royaume de France. Le même mois, suite au décès du cardinal Savelli, le duc Savelli témoignait sa reconnaissance envers la France et son affection pour l'ambassadeur. Saint-Chamond informa Mazarin que le duc lui envoya un gentilhomme pour, disait-il, « me tesmoigner qu'il n'avoit pas perdu le souvenir des graces que son père avoit receu de la Couronne de France, et qu'il estimoit ma personne en un point qu'il n'y avoit rien qu'il n'y voulust déferer »<sup>429</sup>. L'ambassadeur était

<sup>422</sup> Le conclave de 1623.

<sup>423</sup> Dépêche de Saint-Chamond au roi (10 août 1644), AAE CP Rome 84, ff. 143 v°-144.

<sup>424</sup> « Mais ilz ont refusé d'aller offrir leur service au Sacré Collège comme ilz avoient accoustumé, prétendans d'avoir droict d'offrir celuy du baronnage avec le leur, et ont eu grand desplaisir de ce qu'il y a esté admis. » *Ibid.*, f° 144 v°.

<sup>425</sup> Voir ASV, Segretario di Stato, Avvisi, t. 9, *avviso* du 23 juillet 1623, f° 205.

<sup>426</sup> Olimpia Maidalchini (1594-1657), surnommée « la Papesse », était la belle-sœur du cardinal Pamphilj, Innocent X. Elle exerça une influence notable sur son beau-frère, ce qui attira de nombreuses critiques sur le pontificat.

<sup>427</sup> Relation de Rome sur l'élection du pape Innocent X (17 septembre 1644), AAE CP Rome 84, f° 346.

<sup>428</sup> Dépêche de Saint-Chamond à Brienne (4 juillet 1644), AAE CP Rome 84, f° 17 v°. Giulio Cesare Colonna (1602-1661), prince de Carbognano, était le beau-frère d'Odoardo I<sup>er</sup> Farnese, duc de Parme.

<sup>429</sup> Dépêche de Saint-Chamond à Mazarin (11 juillet 1644), AAE CP Rome 84, ff. 30-30 v°. Le cardinal Giulio Savelli (1574-1644) était l'oncle de Bernardino Savelli (1606-1658), duc d'Arice, maréchal héréditaire de la sainte Église.

toutefois conscient que le principal moyen de consolider ces liens de fidélité était de nature financière, ce qui l'obligeait à réclamer régulièrement de nouveaux fonds. Pour le compte de Savelli, il écrivait à Mazarin : « Mandés moy, s'il vous plaict, ce que j'auray à luy offrir pour l'asseurer au service du Roy et vous souvenés que, si vous n'envoyés icy un bon fonds d'argent, pour en donner effectivement et promptement à eux que nous pourrons engager, et de qui nous aurons besoing, tous mes soings demeureroient inutiles »<sup>430</sup>.

Cette opération, assimilable à une forme de mercenariat, était à gérer avec une grande prudence. En effet, les princes romains, confrontés à l'opposition franco-espagnole, étaient habitués soit à vendre leurs services au plus offrant, soit à maintenir leur neutralité tout en avançant des promesses. Lorsque le duc de Bracciano, grand d'Espagne, faisait de grandes démonstrations « de se déclarer François avec toute sa maison », Saint-Chamond faisait part de ses doutes sur son offre d'obédience : « Vous pouvez juger [...] le peu de confiance qu'on peut prendre aux promesses des Italiens, et qu'ils ne songent qu'à se maintenir entre les deux Couronnes »<sup>431</sup>. L'ambassadeur devait aussi faire preuve de parcimonie dans les offres de charges et de dignités, en tempérant la gourmandise de certains patriciens. En échange de leur fidélité, certains princes faisaient montre de certaines exigences qui ne correspondaient pas toujours aux intentions royales. Ainsi le prince de Carbognano pria Saint-Chamond de faire attribuer à son frère la nonciature de France<sup>432</sup>, qui venait d'être confiée peu avant à un prélat résolu francophile, Nicolò Guidi di Bagno.

L'ambassadeur devait aussi arriver à manœuvrer au sein des familles papales et cardinalices, afin de toucher plus efficacement le cœur du gouvernement ecclésial. La puissance de ces familles ne devait pas être négligée. Quelles que fussent les relations entre la France et le pape régnant, il était de coutume de maintenir des relations amicales avec la famille du pontife. Les parents laïques des papes s'étaient vu attribuer des titres et des charges prestigieuses qui leur donnaient une position politique déterminante au sein de l'État pontifical et leur permettaient de rivaliser avec la haute aristocratie. La Couronne de France ne lésina pas dans les gratifications accordées à ces puissants personnages. Le cas des Barberini fut particulièrement éloquent, en raison des liens privilégiés qui unissaient Mazarin à la famille d'Urbain VIII, depuis la fin des années 1620. Ainsi, Taddeo Barberini, préfet de Rome, frère des cardinaux Francesco et Antonio, insistait, dans une lettre adressée au roi de France, sur les hommages de sa maison :

---

<sup>430</sup> Dépêche de Saint-Chamond à Mazarin (11 juillet 1644), AAE CP Rome 84, f° 30 v°.

<sup>431</sup> Dépêche de Saint-Chamond à Mazarin (11 juillet 1644), AAE CP Rome 84, f° 30. Paolo Giordano Orsini (1591-1656), duc de Bracciano, était le beau-frère du défunt duc de Montmorency, décapité pour crime de lèse-majesté en 1632.

<sup>432</sup> « M. le Prince de Carbognano m'a prié de demander pour son frère la nonciature de France au nouveau Pape. Je m'en suis excusé jusques à ce que je scaurois la volonté de V. E. » Deuxième dépêche de Saint-Chamond à Mazarin (15 août 1644), AAE CP Rome 84, f° 171 v°.

« J'ose me manifester à V. M. très chrétienne, par cette respectueuse lettre, pour représenter à V. M. la dévotion et la très humble déférence que, jusqu'ici, j'ai nourrie et conservée dans mon esprit à l'égard de V. M., et pour lui faire hommage, outre ma soumission déclarée, de tout ce que ma personne et mes enfants peuvent professer plus dévotement à l'endroit de la personne royale et de la couronne de V. M. »<sup>433</sup>

Évidemment, la stratégie des Barberini visait surtout à protéger leurs intérêts après la mort de leur oncle, et les bonnes intentions de Taddeo, comme celles du cardinal Antonio, s'évaporèrent rapidement au cours du conclave. En 1667, malgré les profonds différends qui opposèrent Alexandre VII à Louis XIV, Chaulnes fut invité à protéger les intérêts de son frère, Mario Chigi, gouverneur de Rome, dont le maintien à cette charge, durant le conclave, était contesté par une grande partie des cardinaux. L'ambassadeur obtint sa confirmation : « Ce matin s'est tenue la 1<sup>re</sup> congréga[ti]on à S<sup>t</sup> Pierre, pour confirmer Dom Mario et Monsig[no]re Borromeo, gouverneur, et hier au soir j'escrivis à tous nos M<sup>rs</sup> les Card[inau]x que S. M. auroit fort agréable que l'un et l'autre fussent maintenus dans leurs charges »<sup>434</sup>.

Les diplomates devaient enfin porter leur attention sur les familles des cardinaux, pour renforcer leurs contacts avec les électeurs. Dans son instruction d'août 1644, Saint-Chamond était invité à manifester les bonnes intentions du roi à l'égard des familles des candidats de la France :

« Il sera bien à propos que vous preniez soin de faire scavoir adroitement aux plus proches parens des sujets pour l'agrandissement de qui je travaille, comme de Sacchetti, Altieri, Ginetti et Rocci, les diligences [de] cette Couronne pour les porter au pontificat, afin qu'ils m'en scachent le gré qu'ils doivent et qu'aux occasions de mon service et de ma satisfaction, ils m'en tesmoignent leur recognoissance. »<sup>435</sup>

Cette stratégie fut employée par Lionne, en 1655, à l'égard de la famille du cardinal Carpegna<sup>436</sup>, un des candidats du roi à la tiare : « Je travaille aussy de faire en sorte que les parens et confidens de Carpegna me fassent quelque advance ou recherche, et ainsi des autres que je puis juger pouvoir parvenir au Pontificat, afin que, de quelque costé que la chance tourne, S. M<sup>te</sup> y ait la part et la gloire qui luy est deue, et que les malheureux ne laissent pas de luy en avoir obligation »<sup>437</sup>. L'ambassadeur put obtenir une rencontre fructueuse avec un frère du cardinal<sup>438</sup>.

---

<sup>433</sup> « Ardisco di comparire alla presenza di V. M<sup>ta</sup> Chr[istianiss]ima con questa riverente lettera, per rappresentare alla M<sup>ta</sup> V. la devotione et humiliss<sup>mo</sup> ossequio che sin hora ho nutrito e conservato nell'animo mio verso la M<sup>ta</sup> V. e per farlo omaggio, con la mia dichiarata servitu, di quello che le persone mie e di miei figli possino quanto più divotamente professare alla Real persona et Corona della M<sup>ta</sup> V. » Lettre de Taddeo Barberini au roi (août 1644), AAE CP Rome 84, f<sup>o</sup> 168 *bis*.

<sup>434</sup> Dépêche de Chaulnes à Lionne (23 mai 1667), AAE CP Rome 183, f<sup>o</sup> 284 v<sup>o</sup>.

<sup>435</sup> Instruction du roi à Saint-Chamond (19 septembre 1644), AAE CP Rome 84, f<sup>o</sup> 229.

<sup>436</sup> Ulderico Carpegna (1595-1679), évêque de Gubbio (1630), cardinal (1633), évêque de Todi (1638-1643), cardinal-évêque d'Albano (1666), de Frascati (1671), enfin de Porto et Sainte-Rufine et vice-doyen du Sacré-Collège (1675).

<sup>437</sup> Dépêche de Lionne à Brienne (31 janvier 1655), AAE CP Rome 127, f<sup>o</sup> 230.

<sup>438</sup> « Que j'ay engagé sans paroistre un des freres de M. le card[in]al Carpegna, à désirer de me voir secrettement, ce qu'il fit une de ces nuicts dernières, et la conférence se passa avec satisfaction réciproque pour tout ce qui peut ariver. » Dépêche de Lionne à Brienne (15 février 1655), AAE CP Rome 129, f<sup>o</sup> 39 v<sup>o</sup>.

En 1667, le cardinal de Vendôme, après avoir entendu les plaintes du prince Colonna à l'égard de l'Espagne, rapportait au roi son désir « de devenir lui et toute sa maison autant françois qu'il a été [*sic*] jusques à cette heure Hespaignol. [...] V. M. voit les justes subjects de chagrin de ceste maison contre Hespaigne et la facilité presque infaillible de revoir à attacher sa personne et toute sa maison à son service »<sup>439</sup>.

Enfin, il fallait tenir compte de l'implication des Espagnols, qui cherchèrent parfois à entraver le jeu de fidélisation de la France, comme ce fut le cas en 1655, lorsque l'ambassadeur d'Espagne tenta d'éloigner de la Couronne française le duc de Santo Gemini, père du cardinal Orsini, suite aux remontrances infligées par Lionne à ce dernier : « Il y a apparence que les Florentins, aiant sceu dudit Cardinal mon instance, l'aurent fait scavoir à l'Ambassadeur d'Espagne et luy aurent suggéré d'aller visiter le père pour exagérer la honte du traitement que la France fait à toute la famille, et le piquer de tenir bon pour sa réputation [...] »<sup>440</sup>. Les ambassadeurs devaient donc être particulièrement vigilants sur les contacts établis par leurs adversaires et concurrents dans les milieux aristocratiques romains.

## **Les agents de la France et le « réseau mazarin »**

Le second réseau est celui des serviteurs de la Couronne résidant à Rome, issus de la communauté française de la Ville, mais aussi de la clientèle romaine construite sur les liens de patronages noués par la France. Issus de milieux plus modestes que l'aristocratie, ces amis de la France prêtaient régulièrement leur concours comme agents de la Couronne. Nous trouvons d'abord les agents curiaux. La Curie romaine employait de nombreux ecclésiastiques chargés d'assurer le bon fonctionnement des institutions destinées à assister de pape dans le gouvernement de l'Église : clercs de la Chambre apostolique, votants et référendaires des tribunaux ecclésiastiques, protonotaires, etc., autant de fonctions bureaucratiques auxquelles étaient associées d'attrayants privilèges et bénéfices. Ces fonctions n'étant pas réservées aux seuls Italiens, les princes européens envoyaient à Rome des ecclésiastiques méritants pour assumer ces charges et leur garantir ainsi une solide carrière dans l'Église. Nous retiendrons ici trois exemples.

Présent aux conclaves de 1644 et 1655, Edme du Broc du Nozet (1598-1657), conseiller du roi, était pourvu de la charge de doyen des auditeurs de Rote, c'est-à-dire le président du tribunal chargé d'épauler le Pontife romain dans le jugement de certaines causes. Il était le neveu d'un ancien auditeur de Rote, Guillaume du Broc, archevêque titulaire de Séleucie, qui exerça la charge de vice-légat d'Avignon en 1621-1622. En vertu de sa charge, Edme du Nozet avait été admis, en 1634, au nombre des patriciens romains. Il était en liens étroits avec les ambassadeurs

---

<sup>439</sup> Lettre du cardinal de Vendôme au roi (2 juin 1667), AAE CP Rome 184, ff. 25-26 v<sup>o</sup>.

<sup>440</sup> Dépêche de Lionne à Brienne (22-29 mars 1655), AAE CP Rome 129, ff. 208-208 v<sup>o</sup>.

de France. Il avait fait valoir auprès de Saint-Chamond ses droits à la vice-légation d'Avignon<sup>441</sup>. En tant que doyen de la Rote, du Nozet avait une position considérable au sein de la Curie, qu'il pouvait employer efficacement au service de la France. Désigné ponctuellement comme gardien de la *rota* – cette charge étant dévolue à des officiers de la Curie triés sur le volet – il était à même de contourner les obstacles de la clôture pour faire passer certains messages de Lionne à l'intérieur du conclave, ce que rapporta l'ambassadeur à Mazarin : « Ayant sceu que M<sup>r</sup> du Nozet estoit aujourd'huy de jour pour la garde de la *rota*, je l'ay envoyé prier de donner commodité au S<sup>r</sup> Vagnozzi de parler de ma part à un des enfermés qui estoit led[i]t abbé [Costa] »<sup>442</sup>. Le prélat mettait aussi beaucoup de zèle à communiquer à Lionne les informations qui pouvaient sortir du conclave. En février 1655, il « est sorti [...] un billet du Conclave que M. du Nozet a veu entre les mains d'un Prélat qui portoit expressément que la France faict l'exclusion à Chigi [...] »<sup>443</sup>.

Louis d'Anglure (1617-1697), dit l'abbé de Boulémont<sup>444</sup>, occupa la charge d'auditeur de Rote de 1658 à 1679. Il fut employé par le roi, à cette époque, comme représentant des intérêts français en Cour de Rome. Comme tel, il devait travailler avec l'ambassadeur et le protecteur à la négociation de dossiers comportant certains aspects juridico-canoniques – conformément à sa position d'auditeur. Mais sa mission au service de la France ne s'arrêtait pas là. Après le départ du duc de Créqui, Louis XIV le désigna comme plénipotentiaire lors de la signature du traité de Pise (1664). Il assura aussi l'expédition des affaires courantes de l'ambassade entre le départ de Créqui et l'arrivée de Chaulnes. Nous avons relevé six lettres de Boulémont à Lionne entre le 26 avril et le 21 juin 1667. Pendant le conclave, il agit comme informateur de l'ambassadeur et du secrétaire d'État des Affaires étrangères. Il se révéla avant tout un défenseur ardent de l'implication des Couronnes dans le mécanisme factionnel. Il insistait, de façon quasi-doctrinale, sur le rôle protecteur « des potentats de la Chrétienté qui employent [...] leur puissance et autorité aux besoins de l'Église et protègent la liberté aus élections des Souverains Pontifes contre les caballes et brigues des neveux [...] »<sup>445</sup>. La liberté du conclave impliquait pour lui un renforcement des factions des Couronnes, par le moyen d'un large financement des fidélités<sup>446</sup>.

En 1655, nous trouvons la présence à Rome du père François Duneau (1599-1684), jésuite français alors en poste au Collège romain – la grande institution universitaire jésuite fondée à Rome au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle – en tant que réviseur des livres français de la Compagnie de Jésus. Théologien réputé, il s'investit avec zèle dans la condamnation du

---

<sup>441</sup> Voir Dépêche de Saint-Chamond à Mazarin (15 août 1644), AAE CP Rome 84, f<sup>o</sup> 171 v<sup>o</sup>. Le vice-légat d'Avignon était chargé d'assister un légat dans l'administration de cette cité, propriété pontificale depuis le XIV<sup>e</sup> siècle.

<sup>442</sup> Dépêche de Lionne à Mazarin (1<sup>er</sup> février 1655), AAE CP Rome 127, f<sup>o</sup> 247.

<sup>443</sup> Dépêche de Lionne à Brienne (15 février 1655), AAE CP Rome 129, f<sup>o</sup> 37.

<sup>444</sup> Il devint évêque de Fréjus (1679-1680), de Carcassonne (1680-1681), puis archevêque de Bordeaux (1681).

<sup>445</sup> Lettre de Boulémont à Lionne (26 avril 1667), AAE CP Rome 183, ff. 82-82 v<sup>o</sup>.

<sup>446</sup> « Et quant à l'ayde que quelques Card[in]aux reçoivent en leur besoin de la libéralité des Couronnes, il faudrait de ce côté icy les pourvoir suffisamment de biens pour avoir lieu de leur reprocher qu'ils en vont chercher ailleurs. » *Ibid.*, f<sup>o</sup> 83.

jansénisme sous les pontificats d’Innocent X et d’Alexandre VII. En raison de ses nombreuses relations dans les milieux ecclésiastiques romains, il fut invité par Lionne à collaborer avec lui à l’occasion du conclave de 1655, ce qu’il fit avec beaucoup de soin, en rapportant de précieuses informations intra-conclavaires sur le comportement des cardinaux. Duneau était en contact direct avec Mazarin : il lui envoya dix lettres entre le 18 janvier et le 7 avril<sup>447</sup>. Ce fut lui qui alerta le cardinal-ministre sur certains dysfonctionnements touchant au secret du courrier diplomatique, suite à des fuites répandues dans le conclave : « J’ay sceu de bonne part que le secret n’est pas tousjours gardé à ceux qui escrivent de deçà à V. E. » écrivait-il au cardinal<sup>448</sup>. Il mit aussi à profit sa discrétion en surveillant le cardinal de Retz<sup>449</sup>. Très perspicace dans la connaissance des hommes, Duneau sut influencer le jugement de Mazarin en faveur Chigi : « Selon la connoissance que j’ay [de Chigi], ayant traité souvent avec luy, il ne seroit pas ennemi de la France, mais plustost favorable, et m’a tousjours tesmoigné de l’inclination et de l’estime pour V. E. »<sup>450</sup>. Le résultat de l’élection rendit raison à son intuition. Nous aurons aussi l’occasion d’évoquer le billet théologique écrit par Duneau, pour tenter d’enlever ses scrupules au cardinal Orsini au sujet de la possibilité pour les cardinaux de communiquer avec l’extérieur sans trahir le secret du conclave. Duneau se montra ainsi l’exemple du serviteur zélé et consciencieux des intérêts du royaume.

Mazarin, cardinal romain, a personnellement joué un rôle capital dans le renforcement de la clientèle romaine de la France. Sa connaissance exhaustive, quasi-connaturelle, des milieux sociaux, culturels et politiques de la Ville lui a permis de forger un réseau personnel qu’il a su mettre ponctuellement au service du royaume, en confiant des missions essentiellement informatives à des personnes totalement dévouées à sa personne<sup>451</sup>. Il mit d’abord à profit le service de sa parentèle au sens large. Outre son frère, Michele Mazzarini, qui avait été nommé maître du Sacré-Palais, il disposait d’un atout précieux avec la présence de parents par alliance dans l’entourage des Barberini. Vincenzo Martinozzi (décédé en 1645), beau-père de sa sœur, Laura Margherita, était majordome du cardinal Antonio, c’est-à-dire responsable de sa maison et du personnel qui y était attaché. Il servit fréquemment d’intermédiaire entre le cardinal Antonio et Saint-Chamond. Fin août 1644, l’ambassadeur écrivait : « M. Martinozzi et moy avons esté au

<sup>447</sup> C. Gérin, très critique vis-à-vis de la politique romaine de Mazarin et de Louis XIV, parlait de Duneau comme d’un « intrigant et ambitieux » et d’un « espion aux gages de Mazarin ». Gérin, *Louis XIV, op. cit.*, t. 1, p. 53, note (1).

<sup>448</sup> Lettre de Duneau à Mazarin (1<sup>er</sup> février 1655), AAE CP Rome 127, f<sup>o</sup> 255. Il faisait preuve quant à lui de beaucoup de précaution quant à sa correspondance avec la Cour, comme le prouvent ce passage : « Je ne prétens pas d’informer V. E. de mille choses qui se disent, me contentant d’avoir touché en passant ce que dessus, et la suppliant humblement de faire en sorte que cette lettre que je luy escriis soit brulée incontinent, afin qu’elle ne soit renvoyée en deçà par ceux mesmes qui ont renvoyé les autres [...] » *Ibid.*, f<sup>o</sup> 255 v<sup>o</sup>.

<sup>449</sup> « Encore que V. E. ne veuille plus ouïr parler du Card. de Retz, je ne lairray de luy dire qu’il a présenté une escriture qui court par le conclave, pire à ce qu’on dit que celle qu’il a envoyée aux Evesques de France. Je ne l’ay pû encore recouvrer pour en joindre icy la copie. » Lettre de Duneau à Mazarin (8 février 1655), AAE CP Rome 127, f<sup>o</sup> 281.

<sup>450</sup> Lettre de Duneau à Mazarin (22 février 1655), AAE CP Rome 127, f<sup>o</sup> 289 v<sup>o</sup>.

<sup>451</sup> Voir Bertière, *Mazarin, op. cit.*, p. 630 et 812.

matin trois heures ensemble à parler du[dit] Pamphilio [...]»<sup>452</sup>. Il témoignait à Mazarin, peu de temps après, de la grande fidélité de Martinozzi dans sa collaboration : « Le S<sup>r</sup> Vincent Martinozzi y a très bien servy le Roy, en ayant escrit et parlé aud[it] S<sup>r</sup> Cardinal Anthoine, selon mes intentions, mais en qualité de son vray et fidelle serviteur »<sup>453</sup>. En 1644, nous trouvons aussi Michele Lorenzo Mancini (1602-1656), baron romain, beau-frère de Mazarin et frère du futur cardinal Mancini, au service du cardinal Antonio<sup>454</sup>.

Mazarin disposait aussi d'un agent principal à Rome. L'abbé Elpidio Benedetti, son ancien secrétaire, fut envoyé dans la Ville éternelle pour se charger de ses intérêts personnels et familiaux, ainsi que de son mécénat artistique et de ses libéralités<sup>455</sup>. Après la mort de Mazarin, Benedetti organisa pour lui de somptueuses pompes funèbres à Rome et s'attela à rédiger une biographie louangeuse de son maître. Le cardinal-ministre ne lui confia cependant que de très rares missions diplomatiques, mais les ambassadeurs souhaitaient profiter de sa connaissance précise des milieux romains pour lui demander régulièrement ses avis. Lionne avait une grande confiance dans les précieux conseils du « signore Elpidio », comme en témoigne ce passage relatif à la réception de l'ambassadeur du Portugal par le Sacré-Collège :

« V. E. verra dans la lettre de Mons<sup>r</sup> de Brienne ce que je luy mande de l'instance que je suis sur le point de faire au Sacré Collège touchant la réception de l'Amb[assadeu]r de Portugal, et je suis obligé de dire à V. E. que, s'il en arrive quelque chose de bien ou pour cette réception ou à l'avantage de Sacchetti, il sera principalement deu au zèle et à la capacité du S<sup>re</sup> Elpidio, puisque c'est luy qui m'en a suggéré la première pensée. »<sup>456</sup>

Lionne le consultait aussi pour certaines négociations internes au conclave : « [...] nous avons présentement sur le tapis deux négociations assés considérables que je fais mesnager par le sieur Elpidio » écrivait-il à Mazarin, début mars 1655<sup>457</sup>. Benedetti joua aussi de ses talents d'informateur, rapportant à l'ambassadeur de précieux renseignements, comme ce fut le cas au sujet du cardinal Spada, qui sortit momentanément du conclave, au mois de mars : « [...] le S<sup>r</sup> Elpidio m'est venu trouver, pour me dire qu'il avoit pénétré que le dessein du Card. Spada dans sa sortie n'estoit pas seulement contre Rapaccioli, mais de ruiner Sacchetti mesme pour faciliter après le pontificat à Carpegna »<sup>458</sup>. Malgré cette précieuse collaboration, nous ne trouvons nulle trace de Benedetti dans les négociations conclavaires de 1667, bien qu'il ait été nommé agent particulier du roi de France à Rome en 1664.

---

<sup>452</sup> Lettre de Saint-Chamond au cardinal Antonio (27 août 1644), AAE CP Rome 84, f° 213 v°.

<sup>453</sup> Dépêche de Saint-Chamond à Mazarin (29 août 1644), AAE CP Rome 84, f° 222.

<sup>454</sup> « Le mesme jour [5 août 1644] après midy, Monsieur le Cardinal Anthoine m'envoya dire par Mons[ieu]r Mancini qu'il désiroit bien fort de me voir. » Dépêche de Saint-Chamond au roi (10 août 1644), AAE CP Rome 84, f° 145.

<sup>455</sup> Voir Bertière, *Mazarin, op. cit.*, p. 187-188.

<sup>456</sup> Dépêche de Lionne à Mazarin (22 février 1655), AAE CP Rome 129, f° 49 v°.

<sup>457</sup> Dépêche de Lionne à Mazarin (1<sup>er</sup> mars 1655), AAE CP Rome 129, f° 72.

<sup>458</sup> Dépêche de Lionne à Mazarin (8 mars 1655), AAE CP Rome 129, f° 115 v°.

En 1644, nous avons relevé la présence de Malatesta Albani, seigneur romain, collectionneur et proche de Mazarin, qui avait été employé par la France comme ambassadeur extraordinaire dans l'affaire de Castro<sup>459</sup>. Il était en même temps un confident du cardinal Francesco Barberini<sup>460</sup>. Ses avis étaient pleinement employés à l'occasion du conclave. Le mémoire royal d'août 1644 représente, sur son témoignage, le refus initial de Barberini de favoriser la promotion de Pamphilj : « Le Sr Malatesta Albani, qui a plus de lumière qu'aucun au[tr]e de ses sentiments, s'en est laissé entendre icy à quelqu'un en grande confiance »<sup>461</sup>. Notons enfin la figure de Giuseppe Zongo Ondedei (1608-1674), juriste, ancien auditeur de Rote en Avignon et ami personnel de Mazarin<sup>462</sup>. Le cardinal-ministre le recommanda chaudement à Saint-Chamond en ces termes :

« Le Sr Zongo Ondedei est une personne très aff[ection]née à cette couronne, de mes meilleurs amys, et qui a autant de suffisance et de cognoissance de la Cour de Rome et des intérêts d'un chacun que qui que ce soit en puisse avoir. C'est pourquoy [comme il a] ma considération, il sera, je m'asseure, bien aise de vous communiquer [...] les advis [...] qui importeront au service du Roy. Je vous prie d'en faire cas et de luy tesmoigner les estimer et je suis certain que vous en aurés satisfaction, et que vous pourrés beaucoup vous en prévaloir. »<sup>463</sup>

La mort de Mazarin semble signifier la marginalisation de son réseau personnel. Nous ne trouvons pas trace de leur présence au conclave de 1667.

## Les conclavistes, familiers des cardinaux ou agents secrets des puissances ?

Il nous faut considérer enfin l'implication décisive d'une catégorie de serviteurs du conclave désignés sous le nom de « conclavistes ». Les normes de Pie IV prévoyaient que chaque cardinal disposât de deux serviteurs ecclésiastiques ou laïques, à l'intérieur de la clôture, pour occuper auprès de lui les fonctions de chambellans, de secrétaires et de conseillers privés – en dehors des opérations électorales, qui étaient strictement réservées aux seuls cardinaux<sup>464</sup>. Les conclavistes ne pouvaient être choisis parmi leurs parents, ni parmi les serviteurs des princes temporels ou les marchands, afin de garantir au mieux la neutralité de leur position. Les cardinaux devaient privilégier des personnes ayant été à leur service depuis plus d'une année<sup>465</sup>.

Le conclaviste était un « personnage typique de la Cour romaine ». Si sa mission propre se bornait au temps du conclave, il était assuré de son avenir, en raison des privilèges qui leur étaient

---

<sup>459</sup> Albani représenta la France pour la signature du traité de Ferrare, en mars 1644.

<sup>460</sup> Voir Burtin (Paul Denis), *Négociations à la cour de Rome et en différentes cours d'Italie de messire Henri Arnauld, abbé de Saint-Nicolas, depuis évêque d'Angers*, Paris, s. n., 1748, t. I, p. 61.

<sup>461</sup> Mémoire du roi aux cardinaux et au marquis de Saint-Chamond (9 août 1644), AAE CP Rome 84, f° 80 v°.

<sup>462</sup> Ondedei fut maître de chambre et secrétaire de Mazarin à partir de 1646. Le cardinal employa ses services comme agent de liaison entre lui et la reine pendant la Fronde. Il fut nommé évêque de Fréjus en 1658.

<sup>463</sup> Instruction de Mazarin à Saint-Chamond (21 septembre 1644), AAE CP Rome 84, ff. 281-281 v°.

<sup>464</sup> Pie IV, Bulle *In eligendis*, § 16.

<sup>465</sup> *Ibid.*, § 17.

conférés par la Papauté : droit de citoyenneté sur tout le territoire de l'État pontifical, prime de 10.000 *scudi* accordée par la Chambre apostolique, sans oublier le traditionnel « droit de pillage » de la cellule du pape élu<sup>466</sup>. Une telle position leur permettait aussi de se lancer dans une solide carrière curiale, à l'image de Decio Azzolini<sup>467</sup>, secrétaire et conclaviste du cardinal Panciroli en 1644, créé cardinal dix ans plus tard par Innocent X. Fin politique, Azzolini fut l'auteur d'*Aforismi politici*, où il rassembla des conseils destinés aux chefs de factions et aux conclavistes en vue du bon déroulement d'un conclave<sup>468</sup>. Une telle brochure nous révèle que le conclaviste ne se bornait pas à des tâches uniquement domestiques. Il était régulièrement employé par son maître pour s'impliquer dans le jeu conclavaire, comme messenger, informateur, et même comme négociateur, directement avec les autres cardinaux ou par l'intermédiaire des autres conclavistes. Le conclaviste était en fin de compte, grâce à ses connaissances et ses compétences, un « homme de négociation politique » sur lequel les cardinaux pouvaient s'appuyer solidement dans le cadre des tractations conclavares<sup>469</sup>.

Les plus rusés servaient d'intermédiaires avec l'extérieur, pour transmettre et recevoir messages ou informations. Mme Visceglia notait à ce propos : « En opérant sur la frontière entre l'intérieur et l'extérieur, le conclaviste devait être aussi adaptable qu'un caméléon quant à la variabilité des événements et des humeurs des individus »<sup>470</sup>. Cette métaphore du caméléon, judicieusement employée par le religieux orviétan Felice Gualterio, illustre parfaitement la mission officieuse du conclaviste<sup>471</sup>. En qualité d'informateur, il devait intégrer des renseignements concernant les relations familiales et amicales des cardinaux, les pensions et bénéfices qu'ils obtenaient des princes. Mais sa mission première était bien plus délicate et confidentielle, exigeant une grande science historique et politique, mais aussi l'usage de ces qualités psychologiques et de ces « *finexze* » ainsi présentées par Mme Visceglia :

« Avant tout, cependant, il devait découvrir les intentions des autres au moyen d'une intelligente conversation. Il était seulement possible de parvenir à une profonde connaissance des hommes qui appartenait aux autres factions, si le conclaviste était un étudiant attentif de l'histoire ancienne et moderne, un expert des conclaves passés, un bon politicien et un "marchand" talentueux qui, en

---

<sup>466</sup> Chaque cardinal possédait une cellule provisoire qu'il utilisait comme chambre, bureau et chapelle. La coutume était que la cellule du cardinal élu au Souverain Pontificat était pillée par les conclavistes, qui pouvaient ainsi se réserver les effets personnels de l'élu. Voir Hunt, *The Vacant See*, *op. cit.*, p. 216.

<sup>467</sup> Decio Azzolini *junior* (1623-1689), secrétaire du Chiffre (1644) et des Brefs aux princes (1653), cardinal (1654), secrétaire d'État (1667-1669). Il fut l'un des principaux chefs de « l'Escadron volant ».

<sup>468</sup> Ces *Aforismi politici* ont été publiés par le pamphlétaire Gregorio Leti, en appendice du troisième tome de son ouvrage controversé consacré au cardinalat, composé en grande partie à partir des événements du conclave de 1667. Voir Leti (Gregorio), *Il Cardinalismo di Santa Chiesa*, Amsterdam, Elzevir, 1668, t. III, p. 471-504.

<sup>469</sup> « Uomo di negozio politico, il conclavista deve però avere per sorreggere il suo "maneggio" anche una cognizione delle massime della politica e della storia. » Visceglia, *Morte e elezione*, *op. cit.*, p. 257.

<sup>470</sup> « Operating on the boundary between 'inside' and 'outside', the conclavist had to be as adaptable as a chameleon to the changing events and moods of individuals. » Visceglia, « Factions in the Sacred College », *art. cit.*, p. 118-119.

<sup>471</sup> Voir « Il conclavista di Mons. Felice Gualterio a Mons. Cipriano Saracinello », BAV, Vat. Lat., 12175, ff. 139-170.

analysant la composition du Sacré-Collège, était capable d'imaginer des rassemblements et d'élaborer des stratégies pour de possibles alliances. »<sup>472</sup>

L'application du conclave aux enjeux du conclave exigeait une lourde préparation en amont. Il devait être capable d'appliquer sa science et sa dextérité aux mécanismes complexes des factions. Il devait aussi disposer des réalités nécessaires à sa mission, « portant avec lui, dans la clôture, une bonne quantité d'argent, mais aussi une grande provision de bougies, parce que “les négociations sérieuses d'importance majeure se réalisaient de nuit” »<sup>473</sup>. De telles précautions exigeaient aussi une certaine excellence dans l'art de la dissimulation, afin de garantir, dans une atmosphère propice aux fuites, la confidentialité de sa démarche. Il devait ainsi « maintenir un double registre, d'un côté garder le secret et le silence sur ses propres objectifs, et de l'autre s'insinuer dans les conversations pour pénétrer habilement les intentions d'autrui »<sup>474</sup>. Plusieurs conclavistes furent les auteurs anonymes de journaux des conclaves, les *Diarii*, qui constituent une source unique sur leur déroulement. Toutefois, comme le soulignait Joseph Güthlin, ces relations n'ont « qu'une valeur historique et critique très relative »<sup>475</sup>. Il s'agissait de récits profondément subjectifs, fondés sur des témoignages épars de cardinaux, des anecdotes et des bruits d'antichambre, bien souvent « entachés de partialité et de passion »<sup>476</sup>. En outre, certains conclavistes ambitieux en profitaient avant tout pour accentuer les divisions, intriguer, diffuser des rumeurs à l'extérieur du conclave afin d'apporter de l'eau au moulin des *bookmakers*, transformant ainsi leur fonction en « une source majeure de désordre »<sup>477</sup>.

Les ambassadeurs avaient vite saisi leur redoutable utilité. Ils cherchèrent à intervenir pour faire désigner des serviteurs des Couronnes capables d'être employés comme intermédiaires et informateurs. Les conclavistes fidélisés pouvaient, en contournant astucieusement les obstacles de la clôture, transmettre des informations quotidiennes sur le déroulement du conclave et sur les négociations entre factions et cardinaux. En retour, ils veillaient à l'application des instructions princières auprès des cardinaux de la faction, parfois peu zélés ou peu versés dans la pratique des négociations. Le conclave de 1655 illustre avec force détails le rôle des conclavistes de la faction française. Nous avons relevé les noms de trois d'entre eux : Thévenot, Costa et Buti.

---

<sup>472</sup> « Above all, however, he had to discover the intentions of others by means of clever conversation. It was only possible to attain a profound knowledge of the men who belonged to other factions if the conclavist was a careful student of ancient and modern history, an expert on past conclaves, a good politician and a talented 'merchant' who, by analysis the composition of the Sacred College, was capable of imagining aggregations and elaborating strategies for possible alliances. » Visceglia, « Factions in the Sacred College », art. cit., p. 119.

<sup>473</sup> « Utile sarà anche [...] portare con sé nella clausura una buona quantità di denaro nonché una grande provvista di candele, perché “li negozi gravissimi di maggiore importanza si maneggiano di notte.” » Visceglia, *Morte e elezione*, op. cit., p. 258.

<sup>474</sup> « Una volta entrato in conclave, il conclavista deve [...] mantenere un doppio registro – da un lato quello del segreto e del silenzio sui propri obiettivi, dall'altro quello di insinuarsi nelle conversazioni per penetrare abilmente le intenzioni altrui. » *Ibid.*, p. 258-259.

<sup>475</sup> Güthlin, *Le Conclave*, op. cit., p. 407.

<sup>476</sup> *Ibid.*

<sup>477</sup> Hunt, *The Vacant See*, op. cit., p. 216.

Melchisédech Thévenot (mort en 1692) était un physicien renommé, cartographe et écrivain polyglotte<sup>478</sup> qui finit sa carrière comme bibliothécaire du roi. Il avait eu une expérience diplomatique, en qualité de résident de France dans la République de Gênes. Fixé à Rome dans les années 1650, il fut employé comme conclaveur du cardinal d'Este. Thévenot bénéficiait de toute la confiance de Lionne, qui louait son « zèle » et sa « capacité »<sup>479</sup> et le considérait comme « une personne de beaucoup de mérite », « qui sert icy dignement le Roy et avec grande adresse »<sup>480</sup>. Lionne le désigna comme son principal contact intra-conclavaire. Il lui recommanda la spontanéité afin de pouvoir gérer convenablement les situations d'urgence<sup>481</sup>. Thévenot s'appliqua consciencieusement à cette tâche, selon le jugement de Duneau : « Ledit sieur Tevenot m'a prié de faire ses excuses à V. E. s'il ne luy escrit, s'en remettant à M. de Lionne, à qui il fait scavoit tout ce qu'il juge nécessaire »<sup>482</sup>. Il mit aussi son génie au service de sa mission, notamment pour dissimuler les billets confidentiels transmis au conclave. En janvier 1655, il faisait part à Mazarin d'une de ses inventions : « Les ordres de V. E. pourront estre portés dans le conclave par le moien de certaines vaisselles doubles que j'ay fait faire exprès »<sup>483</sup>. Chargé de veiller à l'unité de la faction, Thévenot alertait Lionne sur les dissensions qui pouvaient naître entre les cardinaux : « Monsieur Tevenot me donne advis de quelques dispositions qu'il voit une division entre M<sup>r</sup> le Card. d'Est[e] et M. le Card. Antoine »<sup>484</sup> notait l'ambassadeur, en mars 1655. Les relations avec le cardinal Antonio étaient en revanche plus complexes. Lionne relatait un incident survenu au début du mois de mars : « Je viens aussy de recevoir advis que monsieur le card[in]al Antoine s'est emporté contre M<sup>r</sup> Tevenot jusques à la chasser de sa chambre lorsqu'il luy a leu mon dernier billet, qui estoit un peu pressant, pour faire marcher droit tout le monde en l'affaire de Sacchetti »<sup>485</sup>. Le conclaveur fit part à l'ambassadeur de son souhait de quitter le conclave, mais Lionne finit par raccommoier les relations, Antonio lui ayant « promis de bonne sorte qu'il continueroit à avoir en luy la mesme confiance »<sup>486</sup>. Un tel incident révèle que la double-fidélité exigée des conclaveurs maintenait ceux-ci sur une corde raide, spécialement lorsque les cardinaux factionnaires étaient peu disposés à obéir aux instructions royales.

L'abbé Giovanni Costa, premier conclaveur du cardinal Antonio, avait toute la confiance de Mazarin et lui témoignait, avant l'entrée en conclave, de ses « obligations infinies et

<sup>478</sup> Ce fut lui qui inventa le niveau à bulle pour mesurer les angles par rapport à des surfaces.

<sup>479</sup> Dépêche de Lionne à Mazarin (1<sup>er</sup> février 1655), AAE CP Rome 127, f<sup>o</sup> 240.

<sup>480</sup> Dépêche de Lionne à Brienne (23 février-1<sup>er</sup> mars 1655), AAE CP Rome 129, ff. 102-102 v<sup>o</sup>.

<sup>481</sup> « Cepend[an]t j'ay prié M<sup>r</sup> Tevenot et continueray par toutes mes lettres à luy recommander expressément d'estre bien alerte pour m'avertir à point nommé, s'il arrivoit quelque péril de ce costé là, affin que je paroisse, s'il est nécessaire, avecque le nom du Roy. » Dépêche de Lionne à Mazarin (25 janvier 1655), AAE CP Rome 127, f<sup>o</sup> 182.

<sup>482</sup> Lettre de Duneau à Mazarin (22 mars 1655), AAE CP Rome 127, f<sup>o</sup> 324 v<sup>o</sup>.

<sup>483</sup> Lettre de Thévenot à Mazarin (17 janvier 1655), AAE CP Rome 127, f<sup>o</sup> 164 v<sup>o</sup>.

<sup>484</sup> Dépêche de Lionne à Brienne (8 mars 1655), AAE CP Rome 129, f<sup>o</sup> 135.

<sup>485</sup> *Ibid.*, f<sup>o</sup> 139.

<sup>486</sup> *Ibid.*, f<sup>o</sup> 141.

immortelles »<sup>487</sup>. Proche du cardinal Spada, Costa s'était attiré les foudres de certains cardinaux, tels Pio<sup>488</sup> et Imperiali<sup>489</sup>, qui firent « un état indicible de l'abbé, qu'ils estiment trop fin pour eux »<sup>490</sup>. Pressions et rumeurs eurent pour but de faire perdre la confiance d'Antonio à son égard – Costa le servait depuis plus de 25 ans – ce dont s'inquiéta Duneau<sup>491</sup>. Une telle situation ne pouvait qu'entraver la communication avec les autres cardinaux et l'ambassadeur. Lionne écrivait à Mazarin : « [...] je ne puis tirer aucun avantage ni lumière par le moyen de l'abbé Costa, parce que les autres serviteurs de Mgr le Card[in]al Antoine l'ont tellement esloigné de sa confiance qu'il ne l'a mené dans le conclave qu'avec une répugnance extrême et ne luy a pas dit trois mots depuis qu'ilz y sont »<sup>492</sup>. Malgré tout, Costa resta déterminé à servir les ordres du cardinal-ministre, en mettant « toute son industrie à rendre d'autres services à V. E. [Mazarin], par le moyen de ses amis et de ses intelligences »<sup>493</sup>. Grâce à l'entremise de Duneau, Costa rentra en grâce auprès d'Antonio et put de nouveau servir « fidèlement la France »<sup>494</sup>.

L'abbé Francesco Buti fut désigné pour être le second conclave du cardinal Antonio. Poète et secrétaire du cardinal Antonio<sup>495</sup>, Buti fut souvent sollicité par Mazarin pour des projets artistiques. Personne de confiance, il était l'homme de la situation pour intégrer les serviteurs d'Antonio au conclave, afin de parer à la disgrâce temporaire de Costa. Lionne et Duneau élaborèrent une stratégie pour faire remplacer l'abbé Palmieri, sur la collaboration duquel l'ambassadeur ne pouvait pas compter<sup>496</sup> : « Le remède que j'avois trouvé, et pour desservir Rapaccioli, et pour tirer plus de lumières que je n'en ay de ce qui se passe, avoit esté d'essayer de faire entrer le S<sup>r</sup> Buti en la place de Palmieri, qui peut feindre une indisposition pour sortir [...] »<sup>497</sup>. Antonio accepta finalement de prendre Buti auprès de lui, en simulant une maladie qui lui permettait d'obtenir à son service un troisième conclave<sup>498</sup>. La confiance d'Antonio pour son secrétaire et l'influence de ce dernier jouaient en faveur d'un réajustement de la

<sup>487</sup> « [...] prima di chudermi rasegno à V. Em<sup>a</sup> l'ossequio, e le obliga[tio]ni mie, che sono infinite, e saranno inmortalì. » Lettre de Costa à Mazarin (8 janvier 1655), AAE CP Rome 127, f<sup>o</sup> 145.

<sup>488</sup> Carlo Pio *imiore* (1622-1689), trésorier général de S. S. (1652), cardinal (1654), évêque de Ferrare (1655-1663), préfet de la S. Congrégation du Bon Gouvernement (sous Innocent XI), cardinal-évêque de Sabina (1683).

<sup>489</sup> Lorenzo Imperiali (1612-1673), gouverneur de Rome (1653-1654 ; 1660-1662), cardinal (1652/1654).

<sup>490</sup> Lettre de Duneau à Mazarin (18 janvier 1655), AAE CP Rome 127, f<sup>o</sup> 169 v<sup>o</sup>.

<sup>491</sup> « [...] je crains qu'il n'aura pas toute la satisfaction de M. le Cardinal Antoine qu'il pourroit souhaiter, parce que Son E. est beaucoup refroidie depuis quelques semaines en son endroit. » Lettre de Duneau à Mazarin (18 janvier 1655), AAE CP Rome 127, f<sup>o</sup> 169.

<sup>492</sup> Dépêche de Lionne à Mazarin (25 janvier 1655), AAE CP Rome 127, f<sup>o</sup> 180.

<sup>493</sup> Dépêche de Lionne à Mazarin (1<sup>er</sup> février 1655), AAE CP Rome 127, f<sup>o</sup> 240.

<sup>494</sup> Lettre de Duneau à Mazarin (22 mars 1655), AAE CP Rome 127, f<sup>o</sup> 324 v<sup>o</sup>.

<sup>495</sup> Voir Bertière, *Mazarin, op. cit.*, p. 367.

<sup>496</sup> « Palmieri est le seul qu'il employe et tout nous demeure caché. » Dépêche de Lionne à Mazarin (25 janvier 1655), AAE CP Rome 127, f<sup>o</sup> 181.

<sup>497</sup> *Ibid.*, f<sup>o</sup> 179 v<sup>o</sup>.

<sup>498</sup> « M<sup>r</sup> le Card[in]al Antoine, pour ne pas faire sortir Palmieri, feignit un' indisposition qui luy cousta du sang qu'il se fit tirer pour avoir lieu, comme card[in]al malade, de demander un troisieme conclave, ce qui luy fust aussitost accordé, et Buti entra le lendemain. » Dépêche de Lionne à Mazarin (1<sup>er</sup> février 1655), AAE CP Rome 127, f<sup>o</sup> 239 v<sup>o</sup>.

communication conclavaire<sup>499</sup>. Buti servit efficacement Lionne en 1655, mais ses relations avec Chaulnes, en 1667, étaient plus complexes. S'il estimait avoir « entretenu un fort honneste commerce avec luy », le duc lui reprochait sa circonspection et « cette manière d'indépendance [qui] peut apporter préjudice aux affaires »<sup>500</sup>. Ce jugement fut cependant légèrement corrigé par l'ambassadeur, qui écrivait, début juin : « Je suis avec l'abbé Buti dans un très grand commerce ; quand il servira bien nous serons très bons amis, mais je le voy souvent dans des erreurs [...] »<sup>501</sup>. Au terme du conclave, Chaulnes finit par manifester sa grande satisfaction :

« Mais la justice que je suis obligé de luy rendre est qu'il m'escrivoit toujours avec zèle pour l'hon[n]eur du Roy, et que ses conseils estoient bons, quoy qu'il eust esté un peu tard de ne les avoir pas préveus. Présentement nous sommes les meilleurs amis du monde, vous assurant que j'ay bien profité d'avoir appris, comme je croy pour tout le reste de ma vie, à vivre avec tous les humains. »<sup>502</sup>

Malgré leur implication dans les intrigues de la Cour romaine et les profondes ambitions que pouvaient inciter leur charge si convoitée, les conclavistes fidélisés par la France ont manifesté, pour la plupart, un grand zèle dans le service de la Couronne. Ils étaient ainsi de précieux auxiliaires de l'ambassade pour contourner les obstacles humains et canoniques opposés par la majorité des cardinaux.

---

<sup>499</sup> « Buti luy parle avec un peu plus de hauteur, et a plus de prédomination sur son esprit. » Dépêche de Lionne à Mazarin (1<sup>er</sup> février 1655), AAE CP Rome 127, f<sup>o</sup> 240.

<sup>500</sup> Dépêche de Chaulnes à Lionne (17 mai 1667), AAE CP Rome 183, ff. 214-214 v<sup>o</sup>.

<sup>501</sup> Dépêche de Chaulnes à Lionne (7 juin 1667), AAE CP Rome 184, f<sup>o</sup> 60 v<sup>o</sup>.

<sup>502</sup> Dépêche de Chaulnes à Lionne (5 juillet 1667), AAE CP Rome 184, f<sup>o</sup> 212.